

WITTENHEIM-COMMUNE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : AF_PV_20181130 avec 2 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 13/12/2018

Objet : PV association Foncière 20181130

Nature : Contrats et conventions

Matière : Autres domaines de competences - Autres domaines de competences des comm

Date de télétransmission : 13/12/2018 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte :

99_DC-068-216803767-20181213-AF_PV_20181130-CC-1-1_1.pdf

Annexes :

1 - 99_DC-068-216803767-20181213-AF_PV_20181130-CC-1-1_2.pdf

2 - 99_DC-068-216803767-20181213-AF_PV_20181130-CC-1-1_3.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA SOUS-PREFECTURE

DEPARTEMENT 068 / ARRONDISSEMENT 4

Identifiant de l'acte : 068-216803767-20181213-AF_PV_20181130-CC

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 13/12/2018

ASSOCIATION FONCIERE DE WITTENHEIM

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE
DU 30 NOVEMBRE 2018

Sur convocation du Président en date du 13 novembre 2018, l'Assemblée générale de l'Association Foncière s'est tenue le 30 novembre 2018 à 15 h 20 suivie de l'Assemblée Extraordinaire en présence de M. Antoine HOMÉ, Président.

Sont présents :

- Monsieur Antoine HOMÉ, Président, Maire de WITTENHEIM
- Monsieur Bernard ROPP, Vice-Président
- Monsieur Jean-Marc EBERLIN, membre titulaire, secrétaire
- Monsieur François FISCHESSE, membre titulaire
- Monsieur Jean-François MARCHAUDON, membre titulaire
- Monsieur Bernard LANTZ, membre titulaire
- Monsieur Joël ROPP, membre titulaire
- Monsieur Hugues BIRLING, membre suppléant

Sont excusés :

- DDT, Monsieur VILLING, membre titulaire
- Monsieur Bernard BIHR, membre suppléant
- Monsieur le Sous-Préfet
- TP Mulhouse Couronne, Monsieur CHAMBOSSE, invité

Procurations :

- Monsieur Francis DUSSOURD, Maire de RUELSHEIM, membre suppléant à Mme Anne-Sophie RICKLIN, DGS de la Commune
- Monsieur François DROSZEWSKI, membre suppléant, à M. Antoine HOMÉ, Président

Assistaient également :

- Madame Pascale MUNCH, Service Urbanisme
- Madame Yvonne ROTH, Service Urbanisme

ASSOCIATION FONCIERE DE WITTENHEIM

ORDRE DU JOUR

- 1) Mot d'accueil du Président et vérification du quorum
- 2) Présentation du bureau et du rôle de l'Association Foncière
- 3) Présentation succincte des statuts voulus par le législateur. Les statuts sont consultables en Mairie au Service urbanisme bureau n° 27 et sur le site de la Ville de Wittenheim <https://www.wittenheim.fr>
- 4) Approbation des statuts
- 5) Divers

1. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT ET VERIFICATION DU QUORUM

M. HOMÉ souhaite la bienvenue aux membres de l'Assemblée, ouvre la séance et lit l'ordre du jour. Le quorum n'étant pas atteint, il clôt la séance et propose comme stipulé dans les statuts d'attendre le délai réglementaire d'une demi-heure pour ouvrir une Assemblée Extraordinaire.
Listes de présence émargées ci-annexées.

2. PRESENTATION DU BUREAU ET DU ROLE DE L'ASSOCIATION FONCIERE

Monsieur le Président ouvre la séance Extraordinaire et présente succinctement l'Association Foncière de Wittenheim instituée par arrêté préfectoral le 7 décembre 1964.

Il présente les membres du bureau constitué comme suit :

Membre de droit Monsieur Antoine HOMÉ, Maire de Wittenheim ou son représentant, Président
Membre de droit Monsieur le Délégué de la DDT

Désignation Chambre d'Agriculture d'Alsace

Membre titulaire, Monsieur Bernard ROPP, Vice-Président
Membre titulaire Monsieur François FISCHESSE,
Membre titulaire Monsieur Joël ROPP
Membre suppléant Monsieur Bernard BIHR
Membre suppléant Monsieur Hugues BIRLING

Désignation par délibération du Conseil Municipal

Membre titulaire, Monsieur Jean-Marc EBERLIN, Secrétaire
Membre titulaire, Monsieur Bernard LANTZ
Membre titulaire, Monsieur Jean-François MARCHAUDON
Membre suppléant, M. le Maire de Ruelisheim
Membre suppléant, Monsieur François DROSZEWSKI

ASSOCIATION FONCIERE DE WITTENHEIM

Le bureau se réunit :

- en début d'année pour élaborer et approuver le budget,
- avant le 30 juin de chaque année pour approuver le Compte de Gestion du Trésorier et le Compte Administratif
- autant de fois que nécessaire pour suivre les travaux ou les sujets qui sont à débattre.

Il présente également (cf. présentation ci-annexée) :

- le rapport d'activités
- les principales décisions du bureau
- les comptes de l'Association.

A la question posée par un propriétaire de l'Assemblée, M. le Président répond que l'Association n'a réalisé aucune plus-value sur la vente du terrain à la CCI ALSACE EUROMETROPOLE, que le terrain a été vendu au prix de l'estimation de France Domaine.

Il soumet le rapport d'activités, les décisions et les comptes au vote. Après en avoir délibéré, l'Assemblée Extraordinaire approuve ces derniers

A L'UNANIMITE

3. PRESENTATION SUCCINCTE DES STATUTS VOULUS PAR LE LEGISLATEUR

M. le Président rappelle que les statuts étaient consultables en Mairie ainsi que sur le site de la Ville.

Il fait un rapide tour des articles des statuts et répond aux questions avant de proposer l'adoption de ces derniers

4. APPROBATION DES STATUTS VOULUS PAR LE LEGISLATEUR

Les statuts ci-annexés sont soumis au vote et après délibération sont approuvés

A L'UNANIMITE

5. DIVERS

M. FREY Bernard a fait part des difficultés qu'il rencontre pour accéder à son terrain. M. le Président propose d'inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain bureau et de convier M. FREY à assister à la séance pour le point le concernant.

Plus personne ne demandant la parole, M. Le Président clôt la séance et invite au verre de l'amitié.